

## **CHARTRE de la GALERIE OUVERTE**

**La Galerie Ouverte s'adresse aux artistes professionnels** dont la pratique artistique est l'activité principale et régulière.

**Techniques pratiquées :** peinture, dessin, sculpture, gravure, photographie, installations, techniques mixtes.

**La Galerie Ouverte ne s'adresse ni aux artisans d'art ni aux commerçants.**

Chaque artiste occupera un stand de 2 x 4 mètres ou de 2 x 8 mètres s'il en a fait la demande au préalable.

Les placements s'effectueront à 9h sur des places désignées à l'avance. Les artistes trouveront leur nom sur la place qui leur aura été attribuée. Prévoir un temps d'installation entre 1h et 2h.

Pour ne pas gêner la circulation des visiteurs et les stands voisins, l'artiste ne doit pas occuper, avec ses sculptures, chevalets ou tout autre objet, l'espace en dehors de sa mini-galerie.

### **Il sera demandé à chaque artiste participant :**

- De présenter des œuvres tout public.  
La Galerie Ouverte étant fréquentée par des familles avec des enfants les œuvres à caractère érotique ou abondant de manière trop explicite tout sujet à connotation sexuelle sont interdits.
- Les outils nécessaires à l'installation de sa mini-galerie et à la présentation de ses œuvres : chaînettes, crochets de type S, tissus pour habiller le stand à faire soi-même ou loués auprès de l'APLA, éclairage compatible pour l'extérieur, rallonge(s), tendeurs, table pliante, chaise, etc.
- La capacité de présenter les œuvres sur des supports de qualité et finalisés.
- La bonne tenue de sa mini-galerie et sa présence durant toute la durée de l'exposition.
- De prévoir des emballages pour les ventes, un fond de roulement pour les achats en espèces et, éventuellement, un terminal de paiement du genre SumUp, Lydia... pour les ventes en CB.
- De laisser son emplacement propre avant de quitter les lieux.
- Pour les artistes ayant effectué la location des bâches, nous les remercions, en fin de journée, de bien vouloir les remettre aux responsables roulées autour du tube qui leur sera donné à cet effet.
- D'être, d'une manière générale, autonome et dans le même temps capable d'être solidaire des autres exposants.